



CONSEIL DE GESTION

Procès-verbal de la séance du 3 novembre 2011
(diffusion après approbation du conseil de gestion)

Enseignants présents : André MARIAGE, Doyen de l'UFR, Pascal BERION, Jean Michel CALUWE, Marie-Rose GUELFUCCI, Margareta KASTBERG, Dominique JACQUES-JOUVENOT, Gabrièle PADBERG, Alfredo PERIFANO, Blandine RUI, Valérie SPAETH, Sandrine VIEILLARD, Jean VIGREUX

Enseignants ayant donné procuration : Bassir AMIRI, Maire Hélène DE SEDE MARCEAU, André DIDIERJEAN, Oscar FREAN

Personnels IATOS présents : Catherine AYMONIER, Frédérique BAEHR, Marie-Pascale BEHRA, Marie BONJOUR, Armelle COUILLET, Dominique ETIENNE, José PRADA

Personnel IATOS ayant donné procuration : Evelyne GENY

Etudiants excusés : Samuel AMET, Maxime CARVALHO

Personnalités extérieures présentes : Serge ANDRE, Claude DHOTE

Personnalités extérieures ayant donné procuration : Axel OTHELET, Joëlle SCHIRRER

Membre de droit : Chantal JEANNINGROS, Responsable des services administratifs

Le quorum étant atteint, le doyen ouvre la séance à 14 h10

Ordre du jour :

- 1 - Information sur les masters recherche et masters enseignement (intervention de Marie Rose Guelfucci)
- 2 - Campagne d'emploi 2012 (BIATOS, enseignants-chercheurs)

1 – Information sur les masters :

Marie Rose Guelfucci : Les étudiants de L3, qui préféreraient s'inscrire en master recherche, s'inquiètent d'ores et déjà d'avoir à s'inscrire en master enseignement pour passer les concours. Le risque est de laisser croire qu'un étudiant titulaire d'un master recherche ne peut passer les concours sans être inscrit en master enseignement. Or ce n'est absolument pas le cas, et cela nous conduirait à l'installation de deux filières, le master enseignement permettant d'accéder aux concours du secondaire, le master recherche, non. Selon les textes, n'importe quel étudiant titulaire d'un master peut passer les concours du secondaire et a le droit, s'il est inscrit dans un établissement supérieur, de suivre les cours de préparation au concours.

Le Doyen : à SLHS une préparation complémentaire a été mise en place pour les reçus-collés. On a obtenu que les étudiants soient repris dans cette formation spécifique.

Marie Rose Guelfucci : il faudrait que les étudiants titulaires d'un master recherche désirant passer les concours, puissent s'y joindre.

Jean Vigreux : il faudrait en effet que les étudiants de masters recherche bénéficient d'une passerelle et permettre qu'ils aient le même statut que les reçus-collés du concours pour qu'ils suivent les cours spécifiques.

Sandrine Vieillard : se pose alors la question des stages

Margareta Kastberg : le stage n'est pas obligatoire en 1ere année.

Marie Pascale Behra : un autre problème est à revoir. Il y aurait remise en cause du CLES pour les étudiants ayant validé les modules de langues. Bénédicte Reyssat a reçu des informations à ce sujet et souhaitait en parler avec le Doyen.

Le Doyen : je n'ai pas vu Bénédicte. Le Président de l'Université avait une position très ferme : pas d'inscription autre que les étudiants du Master MEF, reçus-collés. Pour SLHS, tous les masters enseignement sont adossés à des masters recherche, ce qui n'est pas le cas partout. Ce problème devra être discuté à nouveau. Mais il faut attendre le devenir des Masters MEF.

2 – Campagne d'emploi :

Personnels BIATOS :

Demande de transformation d'un poste C en B :

Le Doyen : le Conseil de gestion doit se prononcer sur la demande de transformation de poste de catégorie C occupé par Marie Claude Charles (retraite en septembre 2012) en poste de niveau B.

La demande est argumentée : avoir une personne dont la fiche de poste corresponde à la réalité du travail attendu : mission 1 : gestion du suivi des activités de recherche ; mission 2 : travail en PAO.

Serge André : cela signifie que le travail effectué par la personne occupant le poste n'a pas été reconnu comme des tâches de niveau B ; l'emploi public se dégrade ; il n'y a pas de création ou très peu. Il faudrait de nombreuses créations pour le fonctionnement des laboratoires, de personnels gérant les problèmes administratifs, et travaillant en appui des enseignants-chercheurs et chercheurs.

D'autres questions se posent : le devenir des étudiants, les débouchés...

Le Doyen : concernant SLHS, 8 demandes d'emploi, suite à la campagne faite, ont été transmises par les laboratoires, motivées, accompagnées de fiches de postes et d'un argumentaire. La Commission BIATOS s'est réunie. Les demandes ont été remontées, sans classement. Il faut envisager uniquement des redéploiements : évolution à masse constante. Si nous voulons faire remonter les laboratoires classés B en A, il y a nécessité d'aider la recherche en recrutant des enseignants-chercheurs et des personnels BIATOS. Concernant le devenir des étudiants, l'Observatoire des Etudiants effectue un travail de fond ; malheureusement le taux de réponse des étudiants SLHS est trop faible. Nous devons réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer ces retours. Nous avons commencé également une étude sur la professionnalisation.

Dominique Jacques Jouvenot : la demande du laboratoire Sciences Historique est légitime. Mais comment travailler sur l'articulation entre les demandes pour lesquelles les délais sont très courts et mener parallèlement une réflexion sur le travail de mutualisation ou non de postes pour améliorer la recherche. On manque de temps...

Marie Rose Guelfucci : nous sommes tous d'accord pour que les équipes montent en A et que les équipes classées A ou A+ puissent également le rester.

Le Doyen : il y a un travail à faire sur la mutualisation de la recherche. Il ne faut pas espérer de multiples créations de postes. Mais l'idée de mutualisation se heurte à des difficultés. Il faut faire remonter les demandes individuelles car nous n'avons pas assez avancé sur la mutualisation. Il est nécessaire de poursuivre la réflexion. Je pense que cette mutualisation peut fonctionner sur des projets précis mais pas de façon globale.

Armelle Couillet : il faut faire attention au terme mutualisation. Certains collègues travaillent dans différents laboratoires et rencontrent des difficultés à s'intégrer dans les 2 équipes. Ce peut être source de mal-être.

Jean Vigreux : je m'étonne de cette carrière longue de Marie Claude Charles sans promotion en catégorie B.

Frédérique BAEHR : je voudrais compléter le propos d'Armelle ; les personnels ITRF sont classés dans des BAP qui correspondent à certaines compétences quelquefois mutualisables, beaucoup dans des champs de compétence, mais pas dans tous les champs de compétence.

Alfredo PERIFANNO : Le nombre d'équipes classées A à l'UFR est déficitaire par rapport à l'UFC. Le but est d'augmenter le nombre mais également de conserver les équipes classées A. Cependant pour le rester, les équipes doivent évoluer (en personnel, locaux...), ces critères sont très importants pour l'AERES ; quand on parle d'enseignants non publiants refusés, il faut savoir qu'il faut publier 2 articles en 4 ans.

Marie Pascale Behra : le but de la notation est la mise en concurrence des uns avec les autres ; il n'y a pas de création de postes ; comment évoluer sans création de postes.

Concernant l'intervention des 2 collègues ITRF, elles ont chacune une spécificité et ne peuvent s'interchanger. Plus le travail sera technique, moins il sera varié et motivant. Concernant le poste de Marie Claude, le travail était au départ de catégorie C puis a évolué en B, sans que le poste ait évolué.

En demandant 8 postes en création, on s'autocensure. Nous avons beaucoup plus de besoins, notamment en personnel d'entretien...

Marie Rose Guelfucci : il ne faut pas mutualiser pour déshabiller les laboratoires mais plutôt mutualiser de nouveaux postes de secrétariat demandés et obtenus qui travailleraient pour l'ensemble des laboratoires.

Le Doyen : la Commission de recherche a commencé un travail de mise à plat des postes de laboratoires, qu'il faut poursuivre ; ce travail doit être mené également dans d'autres domaines, telle l'édition : Annales, ISTA, MSHE.

Dans le calcul du budget, la recherche a de plus en plus d'importance : la Dotation générale de fonctionnement est calculée sur les critères suivants : 40 % en fonction du nombre d'enseignants publiants ; 40 % en fonction du nombre d'étudiants présents aux examens et 20 % en fonction des superficies des bâtiments

La transformation du poste d'adjoint administratif C en technicien B est demandée, compte tenu du fait que les tâches assurées correspondaient déjà à un poste de catégorie B

Vote :

Abstention : 1

Pour : 27

Le Doyen reverra le Directeur du Laboratoire pour la publication du concours (interne de préférence à externe, pour permettre la promotion d'un personnel en poste, éventuellement).

Demande de création de postes BIATOS par les Laboratoires :

Le Doyen : 8 postes ont été demandés ; ces postes ont été remontés à la Présidence sans classement. Il convient que le Conseil de gestion effectue ce classement. La Commission BIATOS a sorti 3 postes classés en priorité : Technicien PAO – ISTA ; ASI – Philo ; IGE – ELLIADD

Jean Vigreux : concernant le poste de Philo, s'agit-il d'une transformation du poste d'IGE ou d'un nouveau poste.

Le Doyen : c'est un nouveau poste venant en renfort. Le poste d'IGR a été maintenu dans le laboratoire de philosophie au niveau IGE. Le concours étant infructueux, il est occupé actuellement par un contractuel. Le poste d'ASI viendra en appui pour mener à bien les missions à développer.

Marie Rose Guelfucci : je voudrais faire une intervention sur les critères du tableau présenté dont les données sont fausses. Concernant l'ISTA le nombre d'enseignants-chercheurs est de 18 et non 16. Il n'y a pas de 1/2 poste CNRS.

Le Doyen : il s'agit de données des dossiers AERES au début du contrat quadriennal.



Pascal Bérion : pour le poste CNRS, il s'agit du poste de Gérôme Valance affecté à THEMA pour un mi-temps et à l'ISTA pour le second mi-temps.

Marie Pascale Behra : je pense que nous devrions reclasser en priorité pour l'ISTA le poste d'Adjoint (poste concernant Loïc Decreuse).

Dominique Jacques Jouvenot : quels ont été les critères pour le classement des 3 premiers postes : nombre d'enseignants-chercheurs ?

Le Doyen : les postes ont été classés par la Commission IATOS dans l'ordre inverse, ce qui donne :

Chrono-environnement : ce poste ne représentant pas une spécificité SLHS est plutôt à demander par ST

Psychologie : poste trop profilé sur montage des projets ANR

Technicien Web ISTA : classement par rapport aux autres postes demandés par le laboratoire

Adjoint Philosophie : poste retiré l'année dernière ; moins nécessaire que le poste ASI (souhait de Thierry Martin).

Sandrine Vieillard : pour le poste ASI Philosophie : le critère du nombre d'enseignants-chercheurs n'est pas recevable.

Marie Pascale Behra : la réflexion a été faite par rapport au projet du laboratoire.

Sandrine Vieillard : pour le projet de psychologie, l'argumentaire n'est pas en lien avec les projets ANR.

Dominique Jacques Jouvenot : il faudrait prendre les mêmes critères pour tous.

Marie Pascale Behra : nous avons également regardé les budgets ; certains laboratoires peuvent prendre des personnels sur budget propre, d'autres n'ont pas cette possibilité.

Le Doyen : lorsqu'il y avait une demande multiple pour un laboratoire, nous avons hiérarchisé les demandes.

Jean Michel Caluwé : une mise à plat des besoins et des potentiels des différents laboratoires est nécessaire ; en priorité doter les laboratoires n'ayant pas de postes. Le laboratoire de Psychologie ne dispose que d'1/3 de personnel BIATOS.

Gabrièle Padberg : oui, c'est peu au regard d'autres laboratoires.

Sandrine Vieillard : y a-t-il eu consultation avec les laboratoires avant le classement.

Le Doyen : un appel a été fait auprès des Directeurs ; les demandes ont été transmises dans les délais (dossiers complets) ; cette étape a été suivie d'un travail avec la Commission BIATOS, avec les indicateurs AERES.

Jean Vigreux : des demandes avaient déjà été faites lors de la Commission Recherche de Juin. Certaines n'ont pas été renouvelées.

Marie Bonjour : je signale qu'un contractuel payé par une association travaille dans un laboratoire depuis de nombreuses années. Nous avons défendu ce poste. Par contre, je regrette d'avoir soutenu le poste de technicien ISTA au détriment du poste d'adjoint technique.

Alfredo Perifano : si une équipe a été classée A c'est aussi parce qu'elle possède une base de données, une bibliothèque mise en ligne. Pour conserver ce A, il faut poursuivre cette évolution, dans cette perspective.



Jean Michel Caluwé : la demande de Philosophie est recevable. Cependant, n'y a-t-il pas de demandes plus urgentes ?

Marie Rose Guelfucci : pour les postes ISTA, il y a eu réunion de l'ensemble du laboratoire et classement des postes.

Pascal Bérion : pour le poste de Philosophie, je pense qu'il est préférable d'attendre l'affectation du titulaire IGE avant de demander un second poste.

Le Doyen : il est nécessaire de procéder au classement de l'ensemble de la liste

Je propose que l'on vote sur le classement suivant :

- 1 : IGE ELLIADD
- 2 : Adjoint technique ISTA
- 3 : IGE Psychologie
- 4 : Tech.PAO ISTA
- 5 : ASI Philo
- 6 : Tech. Web ISTA
- 7 : Adjoint administratif Philo
- 8 : ASI Chrono-Environnement

Vote :

Unanimité pour ce classement.

Marie Pascale Behra :

Il faudrait voir la possibilité pour le poste IGE de demander l'ouverture du 3eme concours (personnels travaillant dans des associations).

Personnels enseignants-chercheurs :

Le Doyen : le Conseil doit voter la liste de 12 postes vacants. Pour 9 d'entre eux, il s'agit de postes libérés par des départs en retraite, mutation, promotion, pour lesquels une fiche de poste a été transmise et dont la reconduction est justifiée :

COUTY Bernard, Sciences du langage – poste MCF

LAFFORGUE Pierre, Langues et littérature françaises – poste PR

MOUCHEL Christian, Langues et littérature françaises – poste PR

MOLLARET-CORBEL Marie-Anne, Italien (courrier à faire pour demander la transformation du poste d'Assistant en MCF)

BORREGO Manuel, Espagnol – poste MCF

DAUBIGNEY Alain, Préhistoire – poste PR

BUBENICEK Michelle, Histoire médiévale – poste MCF

VION-DELPHIN François, Histoire moderne – poste PR

GRUSON Luc, LP METI – poste PAST

Vote sur ces postes :

Pour : unanimité.

Le Doyen : concernant le poste libéré par le départ en mutation de Laure Lévêque : MCF Langues et littérature française, j'ai reçu une proposition de Bruno Curatolo pour que ce poste soit fléché musicologie-arts du spectacle et rattaché à ELLIADD.



Jean Michel Caluwé : ce poste était rattaché au CRIT. Je souhaiterais savoir sur quels critères se font les fléchages, qui décide de quoi ?

Gabrièle Padberg : Laurence Dahan Gaïda est-elle au courant ?

Le Doyen : Bruno Curatolo indique qu'il n'y a plus de besoin particulier à ce niveau là dans la littérature comparée.

Jean Vigreux : il faut faire attention à ne pas « déshabiller » un laboratoire au profit d'un autre.

Jean Michel Caluwé : je suis responsable de la licence de lettres modernes. Je découvre ce poste qui migre vers une autre section. On peut organiser un débat démocratique dans les départements. Les collègues ne sont pas consultés. Je le signale.

Le Doyen : c'est le travail des Directeurs de laboratoire et de département.

Jean Michel Caluwé : je demande que ce poste soit fléché CRIT.

Alfredo Périfano : si un Directeur de laboratoire ne le demande pas, comment le Conseil de Gestion peut-il flécher ? Le rôle du Conseil est de voter sur les propositions présentées.

Pascal Bérion : les postes se discutent entre laboratoires et départements. Il y a un problème de fonctionnement.

Marie Rose Guelfucci : il y a plusieurs postes en Lettres. Il y a peut-être eu un arrangement entre les départements ?

Le Doyen : la fiche de poste transmise est claire. Je ne vois aucune raison de l'invalider.

Margareta Kastberg : la musicologie est lourdement sous-encadrée. Il y a un réel besoin. Un argumentaire a été remis avec la fiche de poste.

Pascal Bérion : 1 495 h de cours dont 576 h potentielles, 87 cours complémentaires et 826 h assurées par des chargés de cours. Il y a un réel besoin d'enseignants statutaires.

Le Doyen : l'appartenance au laboratoire semble poser problème. Si la fiche est transmise sans indication du laboratoire de rattachement, il y a risque de perdre le poste. Le secteur des Arts est intégré à ELLIADD.

Vote sur ce poste :

Contre : 1

Abstention : 13

Pour : 13

La fiche sera transmise telle qu'elle a été rédigée.

Le Doyen : 2 autres postes vacants n'ont pas fait l'objet d'une demande de reconduction

Poste Sandrine Dalban : ce poste MCF anglais avait été prêté à SMP pour l'année en cours, le département a bénéficié d'un ATER.

Poste Louise Pascal (Poste Assistant pour lequel un courrier doit être fait pour demander la transformation en MCF) – assurait les cours de Néerlandais.

Gabrièle Padberg : n'y a-t-il pas un problème de communication ?

Marie Pascale Behra : il y a tous les 2 ans changement du Responsable du département d'Anglais.

Le Doyen : les demandes ont été transmises à tous les Directeurs de Départements et Laboratoires. Des réunions ont lieu régulièrement avec les intéressés. S'il est nécessaire de refaire une information, ce sera fait. Mais le Doyen ne peut pas se substituer aux Directeurs de Départements et Laboratoires.

Marie Pascale Behra : le poste de Louise Pascal était rattaché au Département d'Allemand. Il pourrait être redéployé sur Polyglotte, mais ce n'est pas un Département.

Valérie Spaeth : des fiches ont été transmises pour les postes FLE.

Le Doyen : ces postes seront demandés par la Directrice du CLA

Des demandes de création ont été adressées et sont à examiner. :

1 MCF Psycho clinique (priorité 1 de la psycho)

1 MCF Psycho sociale (priorité 2 de la psycho)

1 MCF Sociologie monde du travail pour encadrement et liens avec UFR SJEPG, filière AES (rapprochement recherche)

1 PR Espagnol (poste Gérard Brey). Ce poste a été utilisé pour la promotion de Catherine Paulin en Anglais en 2011. Le Département Espagnol n'ayant pas demandé le poste lors de cette campagne d'emploi, le poste MCF a été redéployé en Psychologie. On peut néanmoins reconsidérer cette demande en MCF et non PR, au vu des postes libérés.

Pour le poste d'anglais, une fiche avait été faite l'année dernière mais pas renouvelée cette année.

Gabrièle Padberg : ne peut-on pas reconsidérer la fiche de poste Anglais de l'année dernière.

Le Doyen : sur cette fiche, était indiqué rattachement au Laboratoire Tesnières. Il faut contacter la responsable du Département à ce sujet et sur le pourquoi aucune fiche n'a été transmise.

Dominique Jacques Jouvenot : nous effectuons des heures complémentaires en AES à l'UFR SJEPG, d'où la demande de création.

Le Doyen : si ce poste est retenu, il faudra préciser sur la fiche de poste que le poste est à SLHS. Je modifierai la fiche dans ce sens.

Si l'on regarde le tableau des heures complémentaires, ce sont la Psychologie, l'italien (qui bénéficie d'un poste), l'espagnol, et enfin l'anglais dont les heures complémentaires effectuées à SLHS sont les plus nombreuses.

Gabrièle Padberg : à quoi correspondent 86 h de sous-service en espagnol ?

Le Doyen : sont inclus dans les sous-services les congés de maladie, décharges de services, congés...

Proposition de vote sur :

Redéploiement poste MCF Anglais (S.Dalban) en MCF Psychologie clinique :

Contre : 1

Abstentions : 3

Pour : 18

Redéploiement poste MCF (transformation Assistant Néerlandais) Sociologie :

Abstentions : 4

Pour : 17



Autres postes demandés en création :

1 PR Espagnol

1 PR Arts Spectacle

1 MCF Psychologie sociale

1 PR TAL

Vote sur le poste TAL qui ne semble pas justifié au vu des effectifs :

Contre : 9

Abstentions : 10

Vote sur publication des fiches de postes des 3 autres postes demandés en création (Espagnol, Arts spectacle, Psychologie sociale) :

Unanimité pour la publication de ces postes.

Prochain Conseil de gestion jeudi 29 novembre à 14h

Séance levée à 17h30

Secrétariat de séance

Chantal Jeanningros